

Le Métro 14, entièrement automatique, relie Olympiades (Paris 13^e) à Saint-Lazare (Paris 8^e).

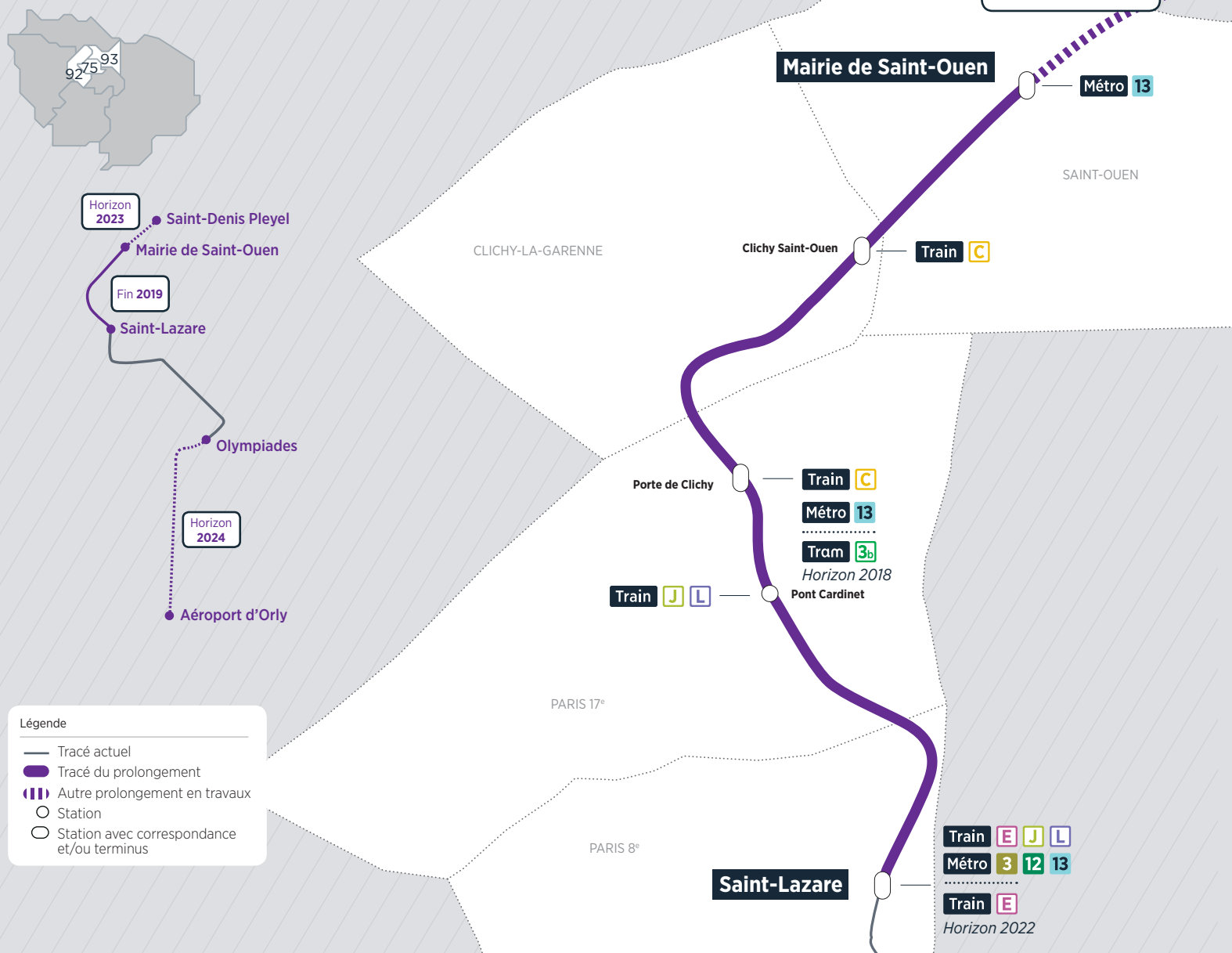
Le prolongement au nord jusqu'à Mairie de Saint-Ouen (93) permettra de désaturer le Métro 13 en desservant les quartiers du nord-ouest métropolitain.

Il prévoit la création de deux stations à Paris (Pont Cardinet et Porte de Clichy), de deux stations en banlieue (Clichy Saint-Ouen et Mairie de Saint-Ouen) et d'un site de maintenance et de remisage à Saint-Ouen dans la zone d'aménagement concerté des Docks.

En parallèle du prolongement, les stations du Métro 14 sont modernisées pour s'adapter à la future affluence et accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux voyageurs.

En travaux • prolongerligne14-mairie-saint-ouen.fr

Mise en service
Fin **2019**

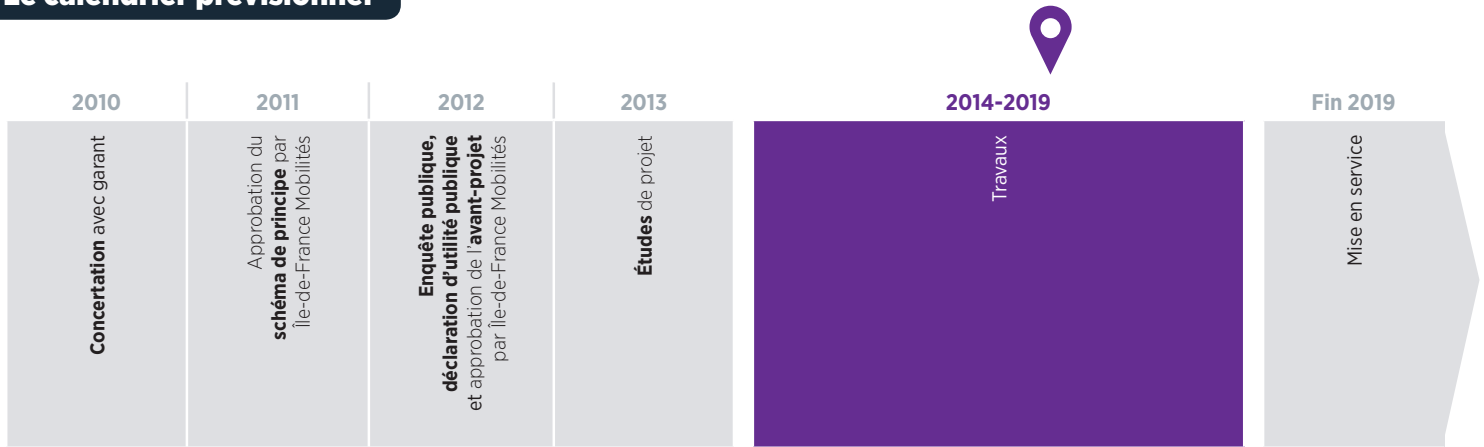


Légende

- Tracé actuel
- Tracé du prolongement
- Autre prolongement en travaux
- Station
- Station avec correspondance et/ou terminus

<p>96 100 habitants et 72 000 emplois desservis</p>	<p>5,8 km de nouvelles voies</p>	<p>3 communes desservies</p>
<p>12 500 voyageurs quotidiens en heures de pointe le matin sur le prolongement</p>	<p>4 nouvelles stations</p>	<p>1 min 45 entre chaque métro en heures de pointe</p>

Le calendrier prévisionnel



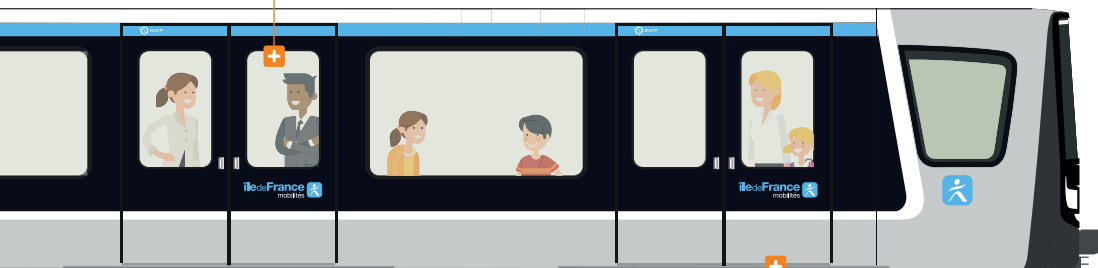
La modernisation du Métro 14 en bref

ADAPTATION DE 9 STATIONS EXISTANTES

DÈS 2018

- + Création ou adaptation d'accès principaux et issues de secours
- + Création de zones hors sinistre
- + Création d'Espaces d'Attente Sécurisés (EAS) pour mettre en sécurité les personnes à mobilité réduite

1 nouveau site de maintenance et de remisage des rames



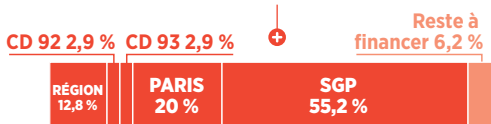
FIN 2019

Nouveau matériel roulant

Prolongement nord jusqu'à Mairie de Saint-Ouen
+ 35 nouvelles rames de 8 voitures

Le financement et les acteurs du projet

L'INFRASTRUCTURE



soit 1 380 millions d'euros

(valeur 2012)

LES MÉTROS

35 rames

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS 100 %

soit 619 millions d'euros

(valeur 2015)

L'EXPLOITATION

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS 100 %

34 millions d'euros

la 1^{re} année (valeur 2007)

Les maîtres d'ouvrage conjoints du projet sont :

- Île-de-France Mobilités
- la RATP

Île-de-France Mobilités, Autorité de la mobilité durable en Île-de-France, veille au respect du programme, du calendrier et des coûts de l'ensemble du projet et finance l'exploitation.